



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR RECHERCHE 1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

MISSION PROPOSEE_: VOLONTAIRE POUR LA CITOYENNETE NUMERIQUE

Le lycée ROSA PARKS propose une mission de volontariat de 9 mois à compter du 15 septembre 2018, dont les objectifs sont :

- Favoriser l'usage de l'internet citoyen
- Valoriser les projets des élèves
- Faire vivre le site web de l'établissement

Cela passera par :

Découvrir et comprendre le dispositif karta Bretagne
Prendre connaissance des outils D-Codeurs fournis par la Ligue de l'Enseignement
Suivre les projets des élèves.
Faire des prises de vue, photos, vidéos, interviews
Rédiger des reportages, des portraits,
Alimenter le site internet du lycée
Participer à la mise en place et à l'animation de séquences d'éducation aux médias
Participer à la mise en place et à l'animation de séquences de découverte et de compréhension d'outils numériques (logiciels, applications, sites web)
Participer à la mise en place et à l'animation de séquences sur l'usage de l'internet citoyen
Participer à la mise en place d'un événement numérique
Participer aux temps forts de l'Etablissement

Intérêt pour la.le volontaire :

Développer ses compétences de webreporter
Se former aux outils numériques
Se former à l'animation numérique
Avoir un rôle de personne ressource
Découvrir des actions d'animation et d'éducation

Formations :

Dans le cadre du grand programme DCODEUR développé par la Ligue de l'enseignement, le volontaire disposera

- D'un cycle de webinaires de 15 formations en lignes (codage, robotique, video, webradio.. ;)
- De 100 heures d'activités clefs en main,
- D'un regroupement national



- D'une formation sur l'enfance-jeunesse (connaissance, développement, pédagogie)
- De 3 formations Civiques et Citoyennes Education Populaire, Laïcité, Europe et International.

Durée hebdomadaire : 24h Hebdomadaires sur 4 jours, avec possibilité de modulation en fonction des événements : le planning sera à ajuster en fonction des disponibilités et des éventuels engagements extérieurs du volontaire, des impératifs de la mission.

Indemnités : 473.04 € + 107.58 € mensuels (+ 107.68 € sous conditions cf. ci-dessous)

Démarrage prévu : 15 septembre 2018.

Contact : Pour plus d'information, ou si vous êtes intéressé-e, envoyez votre candidature à vieassociative@laligue22.org , ou à cette adresse : Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, 89 Bd Edouard Prigent 22 000 Saint Briec. Tel 02 96 94 16 08

***Le service civique c'est :**

- **Au moins 24h par semaine** (ou l'équivalent sur la durée du contrat)
- **La possibilité de cumuler** le statut volontaire et étudiant et/ou salarié
- **Une indemnité de 473.04 €** par mois versée par l'état
- **Une indemnité complémentaire de 107.58 €** par mois, versés par l'association qui vous accueille en service civique
- **Une indemnité supplémentaire de 107.68 €**, si vous répondez à certains critères sociaux. (RSA ou étudiant boursier)
- **Une couverture sociale** et des trimestres de retraite validés
- **Un accompagnement** dans la mission
- **Une formation civique et citoyenne** obligatoire

Pour en savoir plus sur le cadre légal du service civique, vous pouvez télécharger la fiche pratique sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>